



COORDONNATEUR
DE LA FIABILITÉ

Avis de consultation Projet QC-2025-01

Juillet 2025

Avis est donné

- Aux entités inscrites au Registre des entités visées ;
- À la North American Electric Reliability Corporation, inc. (NERC) ;
- Au Northeast Power Coordinating Council, inc. (NPCC) ;
- Aux coordonnateurs de la fiabilité du NPCC ;
- À la Régie de l'énergie du Québec (la « Régie »).

Période de consultation : du 14 juillet 2025 au 4 août 2025.

Objectif de la consultation

Conformément aux décisions [D-2011-139](#) et [D-2023-049](#) de la Régie, le Coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur ») sollicite les commentaires des entités visées sur une deuxième version de l'annexe de la norme de fiabilité TPL-001-5.1, en vue de son éventuelle adoption par la Régie. Une première version de l'annexe avait été déposée au dossier R-4233-2023, suite à la consultation publique QC-2023-04, datant du 20 mars 2023.

Nouvelle version de norme

- Aucune. Nouvelle version de l'Annexe de la norme TPL-001-5.1 – Critères de comportement de la planification du réseau de transport

Normes à retirer

Aucune. Modification de l'annexe TPL-001-5.1 initialement déposée dans le dossier R-4233-2023

Le Coordonnateur demande aux entités visées de se prononcer sur la pertinence et les impacts des normes de fiabilité à adopter et retirer. À cet effet, veuillez utiliser le formulaire disponible en ligne sur le site Web du Coordonnateur, à la page Consultation publique des entités (<https://www.hydroquebec.com/coordonnateur-fiabilite/documentation/consultation.html>). Veuillez prendre soin d'indiquer clairement sur quel document (et sur quelle section de celui-ci) portent vos commentaires.

Vous pouvez également transmettre vos questions et commentaires par courriel à fiabilite@hydro.qc.ca.

Documents

- Norme TPL-001-5.1 à titre informatif
- Annexe QC de la norme TPL-001-5.1
- Annexe QC de la norme TPL-001-5.1 en suivi des modifications
- Sommaire de l'annexe à adopter, y compris une évaluation préliminaire de la pertinence et de l'impact; ainsi que le sommaire des modifications au Registre

- Résumé de l'étude du Planificateur sur l'élargissement du champ d'application de la norme de fiabilité TPL-001-5.1
- Registre des entités visées par les normes de fiabilité en suivi des modifications